

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 29 mai 2018 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1814761A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Rémy, Michel, Lucien Millescamps est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste d'expert en système d'information au sein de la mission numérique au profit de la direction générale de la gendarmerie nationale, de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mai 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,
commandante et déléguée aux réserves
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT